



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Né(e) le à

Demeurant au

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile depuis le

Madame Monsieur

Né(e) le à

Madame Monsieur

Né(e) le à

Avec le(s) enfant(s) ci-dessous :

NOM et Prénom

Né(e) le à

NOM et Prénom

Né(e) le à

NOM et Prénom

Né(e) le à

NOM et Prénom

Né(e) le à

Lien de parenté :

Fait à :

Signature obligatoire :

Le :

Article 441-7 du code pénal :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériels inexacts ;
- De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».

Pièces à joindre :

Cette attestation doit être accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de l'hébergeant(e) datant de -3 mois.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr